



Ecole maternelle publique

Amand Lefeuve
236 rue de Clermont
60840 BREUI-LE SEC

Tél 03 44 68 01 12

Courriel : maternelle.breuilsec@ac-amiens.fr

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 4 Novembre 2016

1) présentation du conseil d'école

Membres présents :

L'équipe enseignante : Mesdames Bègue, Blanco, Guillemot, Piot et Vermeille.

Les représentants de la Municipalité : Mesdames Brochot et Laglenne.

Les représentants des parents d'élèves: Mmes Besse, Ettaheri, Polmart , Serradimigni, Messieurs Caron, Fey, Deverne.
Mr Longuet, DDEN

Membres absents ou excusés :

Madame Pecqueux, Inspectrice de la Circonscription, Monsieur Dupuis, Maire de la commune,

Mr Longuet, DDEN, Mrs Briot, Vasseur,

Les élections

Nombre d'électeurs	203
Suffrages exprimés	88
Suffrages nuls ou blancs	2
% participation	43,35
%vote par correspondance	97
% vote au bureau	3

A l'issue de ces élections :

les titulaires sont: Mme Serradimigni, Mr Deverne, Mme Polmart, Mr Vasseur.

Les suppléants sont: Mmes Besse et Ettaheri, Mrs Caron et Fey.

L'équipe pédagogique remercie les représentants des parents d'élèves pour l'aide apportée pour la tenue du bureau de vote.

1I) Bilan de la rentrée 2016-2017

a)Effectifs et rentrée scolaire

Les effectifs sont en hausse .

	PS	MS	GS	total
Classe de Mme PIOT	17	10		27
Classe de Mme BEGUE	15	12		27
Classe de Mme BLANCO/GUILLEMOT			27	27
Classe de Mme VERMEILLE		12	14	26
total	32	34	41	107

L'école maternelle accueille 1 enfant en situation d'handicap. Il bénéficie d'une AVS (assistante de vie scolaire) .

4 enfants bénéficient également d'un projet d'accueil individualisé suite à des maladies chroniques.

La rentrée s'est bien passée. L'équipe pédagogique est au complet. Une agent territoriale est absente depuis novembre 2015 mais, est remplacée.

Les travaux demandés pendant les congés d'été ont été réalisés (excepté les films opaques aux fenêtres), les crédits d'investissement ont permis de compléter le matériel BCD (tapis, banquettes) et d'acheter du matériel de classe pour la somme de 1400 euros.

III) le règlement intérieur

Le règlement intérieur est quelque chose d'important, qui engage à la fois les parents et le personnel de l'école.

L'équipe pédagogique présente le règlement intérieur ainsi que l'annexe. Les familles devront en prendre connaissance soit à l'école, soit sur le site internet de la Mairie, encart Maternelle. L'annexe sera distribuée par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Le règlement intérieur est présenté au vote des membres du conseil d'école et validé par Mme L'Inspectrice de la circonscription de Clermont.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

IV) exercices d'évacuation

Un exercice d'évacuation a été fait le 27 septembre 2016. Tout s'est bien passé, tout le monde a entendu l'alarme et s'est déplacé dans le calme jusqu'au point de rassemblement. Les enfants étaient bien préparés, pas de pleurs, même chez les petits. Les élèves ont mis 1mn 52 à évacuer. Il y aura 2 autres exercices. Le compte rendu a été transmis à la Mairie.

Comme chaque année, nous avons réactualisé le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). C'est un document qui prévoit un dispositif à mettre en œuvre en cas de risques technologiques, naturels, sanitaires...Il prévoit et organise le rôle et les actions des adultes de l'école. Des consignes pour les parents seront annexées au règlement intérieur.

En cas de déclenchement du PPMS, on demande aux familles de ne pas se rendre à l'école pour venir récupérer leurs enfants, de ne pas appeler pour ne pas encombrer les lignes téléphoniques, mais d'écouter la radio et de respecter les consignes des autorités. Les enfants sont mis en sécurité à l'école. L'école dispose désormais de tout le matériel nécessaire pour cet exercice.

Dans le cadre de ce plan, un exercice « attentat-intrusion » a été fait le 12 octobre 2016 .

Un tel exercice se prépare en amont. Depuis plusieurs semaines, les élèves se sont entraînés, régulièrement, à des simulations courtes et variées ayant pour but d'apprendre à rester confiné et/ou à se déplacer de différentes manières, le tout dans le plus grand silence.

Les lieux de confinement sont nos propres classes, mais nous apprenons aussi aux élèves à se confiner dans d'autres lieux. Les exercices seront multipliés tout au long de l'année scolaire.

A la fin de cet exercice, nous avons transmis son bilan aux services de l'Inspection Académique et à la Mairie. Pour plus de sécurité, Mme Piot a demandé un « passe général » à la Municipalité.

Le bilan met en évidence l'absence d'une alarme spécifique pour cet exercice (actuellement, les enseignantes utilisent un sifflet) et le manque de moyen de communication dans certains lieux de l'école.

La Mairie réfléchit à ce problème (problème soulevé lors du Conseil d'école de Juin 2016).

Actuellement, un groupe de travail (Mairie et responsables TAP) réfléchit pour adopter les gestes et les habitudes les plus proches du PPMS de l'école. Mme Brochot invite les parents élus volontaires à rejoindre ce groupe.

V) bilan coopérative

Mme Vermeille présente le bilan de la coopérative.

Au 4/11/2016, la coopérative scolaire présente un excédent de 3436.75 euros .

3 tablettes et un appareil photo numérique ont été achetés avec la subvention de l'APEBS (760 euros).

Les dons des parents représentent 1200 euros.

VI) projets pédagogiques

a)projets éducatifs

Le projet d'école continue : le travail sur les contes se poursuit. Cette année les 4 classes travailleront avec 4 albums (« Boucle d'Or et les 3 ours», « Le gros navet » et « Pinocchio».

La lecture « plaisir » a lieu la veille de chaque vacances, les parcours de motricité communs, tous les mercredis période 2 et 4.

Le projet aquatique est également renouvelé (du 27/03/2016 au 30/06/2017):

Classe de Mme Vermeille : le jeudi après-midi

Classe de Mme Blanco : le vendredi matin.

Une réunion d'information sera organisée. Mais nous aurons besoin d'accompagnateurs.

Cette année, les élèves de GS (classe de Mmes Blanco / Guillemot) bénéficient d'une initiation à l'anglais tous les mercredis matin avec Rebecca Hovingh.

Le projet musique, avec un intervenant professionnel, est reconduit : 3 classes y participent (classe de Mmes Bègue, Vermeille et Piot). Chaque classe bénéficie d'environ 10 séances sur l'année..

4 classes sont inscrites au « défi Maths » organisé par l'OCCE.

2 classes (MS/GS et GS) sont inscrites au Bal folk.

Ces 2 projets sont organisés par l'OCCE.

b)Les aides pédagogiques complémentaires (APC)

1er créneau: lundi 15h25-16h25
2ème créneau: mardi 15h25-16h25
3ème créneau: mercredi 11h30-12h00

c) les spectacles

A l'occasion des fêtes de Noël, la coopérative scolaire offre un spectacle de magie aux élèves. La représentation aura lieu le 07/12/2016.

Un deuxième spectacle/conférence intitulé « le trésor de Calico Jack » sera présenté aux élèves le 02/06/2017.

c) les moments festifs

Noël: en plus du spectacle de Noël, les enfants recevront un livre individuel et des cadeaux collectifs dans chaque classe offerts par la Municipalité, qui alloue une somme de 15 euros par enfant. La Municipalité se mettra en rapport avec le Père Noël pour qu'il se rende disponible si possible le 14/12/2016.

La matinée se soldera par un goûter (pains au chocolat et jus de fruit financés par la coopérative scolaire)

Au retour des vacances de Noël, les élèves confectionneront une carte de voeux. La coopérative offrira la photo prise lors de la venue du Père Noël. Les enfants, dont les parents sont séparés, prépareront deux cartes.

Mardi-Gras (08/02/2017): les élèves déguisés participeront à un bal organisé par l'équipe enseignante. Nous solliciterons les parents pour la confection de crêpes.

La fête de Pâques (05/04/2017): la chasse aux œufs est renouvelée.

La semaine de la maternelle «jouer et apprendre, apprendre en jouant »: nous souhaitons renouveler l'expérience La date n'est pas encore arrêtée.

d)Prévisions 2017-2018

D'après les prévisions fournies par la Mairie, nous accueillerions 100 élèves.

Mais les prévisions sont difficiles à faire car on ne maîtrise pas quantitativement les enfants pouvant arriver sur Breuil le sec ainsi que les hors communes.

A titre d'exemple, l'enquête pour 2016-2017 prévoyait 91 élèves, nous en avons accueillis 106 en septembre soit un écart de +15.

VII)Suivi des demandes faites lors des précédents conseils d'école :

Les questions ont été transmises à Mme Brochot avant les vacances de la Toussaint

a) Serait-il possible de régler la cantine, le périscolaire ou le centre de loisirs avec les chèques CESU ?

A ce jour, la priorité est donnée au périscolaire.

b) La cantine

A plusieurs reprises, les enseignantes ont déploré l'absence de temps récréatif après la cantine malgré l'ajout d'une 5ème personne dans l'encadrement.

Nous espérons que la nouvelle cantine, très appréciée des élèves, règle définitivement ce problème.

c) Des dysfonctionnements de communication avec la commune

Nous avons déjà alerté la Mairie en juin dernier. A ce jour, nous essayons encore de trouver des solutions efficaces.

Date des prochains conseils d'école :

vendredi 20 janvier 2017 à 18h00

vendredi 16 juin 2017 à 18h00

La séance est levée à 19h30.

